



Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Jourres et du Lirou

Mairie de Canet d'Aude
1, route de Raissac d'Aude
11 200 CANET d'Aude.
Tel. 04.68.43.35.13 Fax. 04.68.43.88.64

Techniciens SMMAR : Bastien SEVENIER – 04.68.32.93.27 – smmar3@wanadoo.fr
Guillaume MAZARE – 04.68.79.86.98 – guimazare@yahoo.fr

Date de création : arrêté préfectoral 2001-0247 du 15 janvier 2001.
Modification statuts : arrêté préfectoral 2008-11-4683 du 9 juillet 2008.
Règlement intérieur : Oui.

Payeur : Percepteur Lézignan Corbières
Superficie : 94 km².
Linéaire du réseau hydrographique : 45 km.
Nombre de communes adhérentes : 8
Population totale : 12 810

Nombre de communes intégrées dans un périmètre SAGE : Néant

Opérations engagées :

Schéma d'aménagement : OUI ; étude hydraulique SOGREAH terminée en 2003.

Plan pluriannuel de restauration : OUI ; Linéaire total de cours d'eau déjà traité : 17 km.

BASSINS DES JOURRES ET DU LIROU ET COMMUNES ADHÉRENTES DU SYNDICAT MIXTE



Liste des communes membres du Syndicat Mixte

COMMUNE	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
CANET D'AUDE	HERNANDEZ André	SOULOUMIAC Georges
	BENEZET Jean	MARTINEZ Anne-Marie
LEZIGNAN CORBIÈRES	BAURENS J-Paul	BOUSQUET Nicole
	PIGASSOU J-Pierre	BOUCHE Alain
	LATORRE Gérard	
FONTCOUVERTE	CAILHAVEL Alain	FORTE Robert
	SALVO Robert	PERES Frédéric
CONILHAC CORBIÈRES	PIQUES Claude	GROUBY René
	CABILLE Jean Luc	SANCHEZ Michel
CRUSCADES	FRABRIS Angel	MIQUEL Christian
	MORASSUTTI J-Claude	MIQUEL Christophe
MOUX	BOLANO Francis	MONIER J-Claude
	AZEMA Alexandre	RAYNAUD Jean
ESCALES	SCHENATO Henri	
	CAZENEUVE Michel	
TOUROUZELLE	LUCAS Eric	
	MIQUEL Denis	

Composition du bureau syndical :

(Délibération du 7 avril 2008)

PRÉSIDENT

André HERNANDEZ	MAIRIE DE CANET D'AUDE
-----------------	------------------------

VICE PRÉSIDENT

Jean Paul BAURENS	MAIRIE DE LEZIGNAN CORBIERES
-------------------	------------------------------

MEMBRES

Alain CAILHAVEL	MAIRIE DE FONCOUVERTE
Denis MIQUEL	MAIRIE DE TOUROUZELLE
Henri SCHENATO	MAIRIE DE ESCALES
Jean claude MORASSUTTI	MAIRIE DE CRUSCADES
Claude PIQUES	MAIRIE DE CONILHAC CORBIERES

Problématique et objectifs :

Problématique :

Le bassin hydrographique de la Jourre, Jourre d'Escale et du Lirou est caractérisé par des cours d'eau très anthropisés, et une pression agricole (viticole notamment) très forte.

Ce bassin versant a été l'épicentre des précipitations de novembre 1999 (près de 650 mm d'eau en 48 heures en amont de Lézignan-Corbières), et a donc été très lourdement touché par l'évènement.

Les plus gros enjeux sont les communes de Lézignan-Corbières et Canet d'Aude.

Objectifs d'interventions :

Prévention des lieux habités :

- ✓ **Expansion/rétention :** Aménagement d'une zone de sur inondation en amont de Lézignan-Corbières ; création d'une zone d'expansion des crues à Canet d'Aude.
- ✓ **Protection rapprochée :** Consolidation de la digue du ruisseau des Juifs au droit de Lézignan-Corbières ; travaux de reconstruction de la traversée de Fontcouverte avec aménagement d'une risberme.

Restauration des rivières :

Un plan pluriannuel de gestion régulière du réseau hydrographique a été réalisé. Ce document a été déclaré d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 16 octobre 2007.

Prévention :

- ✓ Information, communication, sensibilisation du public.
- ✓ Entretien de la mémoire du risque : opérations de poses de repères de crues en cours.
- ✓ Plan communaux de sauvegarde.